



# APeVAL infos

Numéro 26 — Avril 2014

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2014

### Dans ce numéro :

Procès-verbal de  
l'assemblée générale  
2014 1-2

Le procès verbal  
complet est disponi-  
ble sur notre site,  
[www.apeval.ch](http://www.apeval.ch)

### Ouverture de l'assemblée à 18 h 15 par les salutations de la présidente.

L'assemblée valablement constituée a été annoncée sur les cartes de membres en fin d'année 2012, sur le site internet de l'APeVAL et convoquée par voie d'affichage dans les services et établissements de l'administration cantonale et par notre journal APeVAL-INFO No 25/2014. L'ordre du jour suivant vous est proposé :

1. Ouverture de l'assemblée et salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2013
3. Rapport d'activités
4. Présentation du projet « Campus Valais-Wallis »
5. Compte 2013 et rapport de vérification
6. Approbation des comptes et décharge
7. Budget 2014, cotisations
8. Elections statutaires
9. Divers

### 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2013

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été publié dans notre journal APeVAL-Info ainsi que sur le site internet de l'association [www.apeval.ch](http://www.apeval.ch). Il est accepté à l'unanimité et les remerciements vont à ses auteure et traducteur, Mme Conny Métrailler et M. Albin Imoberdorf.

Comme d'habitude deux scrutateurs sont nommés. Il s'agit de Monsieur Daniel Beney pour la partie droite de la salle et Monsieur Jean-Paul Moreillon pour la partie gauche.

### 3. Rapport d'activités de la Présidente

Ariane Praz donne lecture du rapport d'activités de l'association.

Cela fait quelques mois que le Valais et maintenant la Suisse vivent une période économiquement agitée. Les années de vaches grasses semblent inexorablement s'éloigner. Le phénomène avait commencé il y a quelques années en Europe, NOTRE ESPACE VOISIN, et voilà qu'aujourd'hui, il faut bien le dire, grâce à des initiatives bien malheureuses, nous nous engageons sur un chemin caillouteux, où la majorité du peuple suisse désire mettre des embuches, malgré une situation économique, aujourd'hui encore excellente. Mais voilà, le peuple décide et il a toujours raison, démocratie oblige. Il reste ainsi à nos autorités élues à mettre en place les règles et on leur souhaite bien du plaisir.

Les autorités législatives, au niveau du Canton, soit les députés du Grand Conseil, ont décidé de leur côté de faire des cadeaux empoisonnés à la Fonction publique à travers le budget 2014. Grâce au double frein aux dépenses, ils tiennent le couteau par le manche. Alors voilà qu'après avoir voté des baisses d'impôts successives, arrosant un peu le monde économique, un peu les particuliers, « il faut bien s'attirer des voix pour les élections », ils exigent du Conseil d'Etat, leur « employé » comme ils le préten-

dent, de faire des économies. Ils ne précisent pas les détails, cela demanderait un peu de réflexion, mais laissent la liberté aux cinq départements de couper dans les dépenses.

Vous avez pu, chers collègues, à travers la presse suivre le feuilleton de compression budgétaire qui touche toutes les couches de la population valaisanne, particulièrement les plus démunis par la réduction des subventions pour les caisses maladie et la fonction publique à travers les enseignants. Les routes seront moins bien entretenues, idem pour les bâtiments, etc. etc. Certaines mesures annoncées ou demandées, comme le gel des salaires, voire leur réduction, la multiplication exponentielle du paiement des places de parc, etc. nous causent quelque soucis mais seront certainement proposées pour le budget 2015, avec d'autres propositions toutes aussi bien pensantes envers notre corporation.

Or, si jusqu'à aujourd'hui nous avons pu compter sur un Conseil d'Etat à l'écoute de ses employés, de quoi notre avenir sera-t-il fait ? Notre salaire 2014 est demeuré le même que celui de 2013, 2012, 2011, 2010, malgré le fait que les primes de caisse maladie ont augmenté, les loyers également, idem pour certains produits de première nécessité. Certaines branches de l'économie ont adapté les salaires de leurs employés, l'Etat du Valais non, malgré des années de vaches grasses antérieures à 2013. Mais maintenant c'est terminé, on va couper !

Cette année encore, comme l'année dernière et la précédente également, nous sommes déçus.

L'année 2013 a été politiquement animée et plusieurs sujets importants nous promettent un avenir plutôt terne comme les votes sur les résidences secondaires, sur la libre circulation des travailleurs, sur la LAT etc.. Que va-t-il encore nous arriver ? Les mises en application de ces décisions auront une influence certaine sur les emplois dans le

Canton et donc également sur notre niveau de vie à tous. Mais surtout pour les employés de l'Administration cantonale, donc pour nous, car nous allons à nouveau payer les pots cassés. Eh oui, les budgets seront serrés et nous le constatons déjà cette année dans l'enseignement. Notre travail ne s'améliorera pas, mais au contraire sera péjoré car on parle à nouveau de blocage de personnel dans l'Administration, donc plus de travail et moins d'employés.

L'année dernière, nous reconnaissons que notre employeur, l'Etat du Valais, malgré certaines pressions politiques du Grand Conseil n'avait pas pris de mesures négatives et soutenait son personnel. Eh bien ce temps-là est terminé, nous avons raison de rester vigilants, car la situation conjoncturelle a changé. Nous en constatons les premiers effets cette année déjà avec les restrictions et diminutions pour le corps enseignant. A quand le tour des employés de l'Administration cantonale ? Ne nous faisons pas d'illusions, ça va suivre très rapidement !

C'est pourquoi, nous nous investissons au maximum pour défendre les droits des employés de l'Administration cantonale et améliorer les conditions de la fonction publique valaisanne en étroite collaboration avec le service des ressources humaines et la fédération des magistrats, enseignants et personnels de l'Etat.

#### ◊ SONDAGE DE SATISFACTION

Comparée aux autres cantons, la fonction publique valaisanne est en sous-effectif, les employés travaillent trop et sont surmenés. En 2013, le service des ressources humaines a lancé un 4<sup>e</sup> sondage de satisfaction auprès des employés de l'Administration cantonale.

Sur un taux de réponse de 62 %, il ressort que les employés de la fonction publique valaisanne à 86 % sont globalement satisfaits de leur

situation professionnelle actuelle et sont très motivés par leur travail qu'ils trouvent intéressant et varié. Par rapport à 2008, certains indicateurs se sont dégradés comme la charge de travail qui est plus élevée (+7.2%), le stress est très fort (+5.9%), on se sent constamment débordé (+4.4%), on ne dispose pas des ressources nécessaires pour faire son travail (+3.2%).

On en revient donc quand même toujours aux mêmes problèmes de sous-effectifs et au surmenage, éléments qui ressortent également des statistiques inter-cantoniales.

Toutefois, nous constatons une amélioration au niveau du soutien, de la reconnaissance et du temps de travail. En effet, les employés trouvent qu'ils ont le contrôle sur leur rythme de travail (horaires, délais) (+7.3%), les efforts sont reconnus (+4.6%), ils ont le soutien de leur supérieur hiérarchique (+4.0%) et ils ont une meilleure conciliation de vie professionnelle et non-professionnelle (+2.7%).

Les points les plus critiques restent donc la charge de travail, le stress, les possibilités de promotion et les collaborations entre services. Le service des ressources humaines a déjà proposé un plan d'actions pour améliorer ces points critiques dans les mois à venir.

#### ◊ EGALITÉ SALARIALE

En ce qui concerne l'égalité salariale, un mandat a été donné à une entreprise externe spécialisée dans ce domaine, la Société Perinova, pour réaliser cette analyse. Sur la base des résultats de la régression élargie, la constatation suivante peut être faite pour tous les calculs effectués à l'Etat du Valais : La pratique salariale de l'Administration cantonale est considérée comme équitable.

## ◊ ACTIVITES DES GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS

Comme chaque année, les membres de notre comité ont participé activement dans les différents groupes de travail et commissions mis en place par le Conseil d'Etat et/ou le Service des ressources humaines. Cette collaboration nous permet de sauvegarder et défendre au mieux vos intérêts professionnels, économiques et sociaux. Nous pouvons ainsi étudier les problèmes se rapportant aux employé-e-s de l'administration cantonale, rechercher et proposer des solutions.

Nous constatons toutefois une augmentation des demandes d'aide, de soutien, d'appui et de protection juridique des membres de notre association. En effet, nous sommes régulièrement interpellés pour des problèmes de relations humaines, de conflits et voire même de moobing. C'est quand même très nouveau pour notre association qui n'avait pas beaucoup de tels cas à gérer ces dernières années.

## ◊ COMMISSION DE CLASSIFICATION

La représentante de l'APeVAL a assisté aux séances de la commission de classification durant l'année 2013 et a participé aux visites individuelles pour évaluer les activités des requérantes et requérants. La commission a traité 76 requêtes individuelles ou collectives, elle a traité 10 classements définitifs de postes selon mandat des autorités d'engagement et a élaboré 10 chaînes de fonction

## ◊ ETUDES DES TÂCHES ET STRUCTURES - ETS

Cette étude a été lancée par le Conseil d'Etat pour dégager des moyens financiers, afin de maintenir des finances cantonales saines et répondre aux opportunités et défis futurs avec comme objectif une diminution de charges de 80 % et une augmentation des recettes de

20 %. Cette étude portera sur l'administration cantonale, l'enseignement, le pouvoir judiciaire, le service parlementaire et les institutions paraétatiques.

On en a déjà passablement entendu parler dans les journaux ces dernières semaines et il faut que nous restions vigilants pour éviter que nos conditions de travail soient détériorées.

## ◊ SORTIE ANNUELLE

Le 14 septembre 2013, François Bétrisey nous a organisé une ballade sur le lac de Neuchâtel, d'Estavayer-le-Lac à Yverdon avec réception par l'Office du Tourisme d'Yverdon, ainsi que la visite du Papilliorama à Kerzers. Comme chaque année, cette sortie a été très appréciée et je profite de cette occasion pour remercier François pour son engagement et son dynamisme dans l'organisation de nos manifestations.

Je dois également faire un petit correctif pour la sortie annuelle 2014. Une erreur d'impression est survenue sur la carte de membre que vous avez reçue. En effet, la sortie annuelle 2014 se déroulera le samedi 13 septembre et non pas le 12 comme mentionné.

## ◊ COLLECTE DE NOËL

Le Comité de l'APeVal a dédié son action de Noël à l'Association Alzheimer Valais, dont les objectifs et les missions ont été présentés dans l'APeVal Info No 24 de novembre 2013.

Grâce à la générosité des membres, le Comité pourra remettre un chèque de 9'000.00 francs à l'association et soutenir ainsi ses activités d'assistance, de soutien et d'encadrement des personnes atteintes et de leurs familles dans tout le Valais, de Brigue à Monthey. Un grand merci à tous !

## ◊ GROUPE DES RETRAITES

Un groupe de travail a été mis en place pour évaluer les offres et prestations qui pourraient être of-

ferentes aux retraités de l'Etat du Valais. Deux séances se sont déroulées en 2013. C'est François Bétrisey qui fait partie de ce groupe. Il nous tiendra au courant des propositions retenues et des décisions prises.

## ◊ NEWSLETTER APEVAL

Je vous rappelle que nous avons mis en place une newsletter informatique pour vous informer en continu sur le suivi des différents dossiers et les nouveautés, ainsi que sur toutes les offres économiques et sportives proposées. Inscrivez-vous directement sur notre site internet pour être toujours à la pointe de l'information !

## 4. Présentation du projet « Campus Valais-Wallis »

La présidente passe la parole à M. Marc-André Berclaz, Directeur opérationnel EPFL-Pôle Valais et M. Olivier Brighenti, délégué de l'Etat du Valais au projet campus.

Monsieur Brighenti présente à l'Assemblée l'avancement du projet, les implantations prévues ainsi que les échéances. Monsieur Berclaz retrace l'histoire de la création de l'école d'ingénieurs et place les événements dans un contexte historique pour finalement nous démontrer les plus-values que le Campus amène au Canton du Valais et les collaborations à haute valeur ajoutées qui en découlent.

La présidente remercie MM. Olivier Brighenti et Marc-André Berclaz pour leurs explications.

## 5. Comptes 2013 et rapport de vérification

Présentation des comptes 2013 par M. Alain Bonvin, caissier. Les recettes budgétées se montaient à Fr. 89'000.00. Le montant total s'est élevé à Fr. 91'835.40 contre Fr. 77'829.30 de dépenses. Le bénéfice de l'année 2013 se monte à Fr. 14'006.10. La fortune de l'asso-

ciation au 31.12.2013 est de Fr. 261'409.80.

Monsieur Stéphane Van Boxem, réviseur, donne lecture du rapport de vérification. Les vérificateurs attestent de la véracité des comptes et recommandent à l'assemblée de les approuver.

## 6. Approbation des comptes et décharge

Les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au comité. Les remerciements vont au caissier pour la bonne tenue des comptes, ainsi qu'aux deux vérificateurs de comptes pour leur précieuse collaboration.

## 7. Budget 2014, cotisations

Le budget 2014 est également présenté par M. Bonvin.

Recettes :	Fr.	91'000.--
Dépenses :	Fr.	93'000.--
Résultat :	Fr.	- 2'000.--

Le budget 2014 est approuvé à l'unanimité.

## 8. Elections statutaires

Conformément aux statuts de l'Association, le comité de l'APeVAL est élu pour une durée de quatre ans. Les dernières élections statutaires s'étant déroulées en 2010, il est à nouveau temps de renouveler le comité. Aussi, vous trouvez ci-dessous la proposition du comité.

Depuis l'impression de l'ordre du jour, une membre du comité, Mme Fanny Balmer, a décidé de se retirer, car elle quitte l'Etat du Valais. La présidente la remercie pour son engagement et lui souhaite plein succès pour la suite.

Pour la remplacer, le comité propose la personne suivante :

Monsieur Ferdinand Vanay, licencié en droit de l'Université de Fribourg, a été secrétaire-juriste à la Commission suisse de recours en matière d'asile à Berne et greffier au Tribunal administratif fédéral. Il travaille actuellement en qualité de greffier au Tribunal cantonal du Valais (Cour de droit public). Le personnel des tribunaux serait ainsi représenté au comité de l'association, ce qui réjouit particulièrement notre comité.

M. Vanay a accepté le mandat et est prêt à relever ce nouveau défi.

L'élection de M. Ferdinand Vanay est mise en vote et acceptée à l'unanimité.

En ce qui concerne les autres membres du comité, soit :

- François Bétrisey
- Dominique Ferraro
- Albin Imoberdorf
- Cédric Zwissig
- Roland Crettaz
- Alain Bonvin
- Jean-Pascal Fournier
- Maurizio Maruzza
- Maria Ruberti
- Albert Stalder
- Ariane Praz

acceptent de renouveler leur engagement pour quatre ans.

L'élection du comité est mise en vote et acceptée à l'unanimité.

Monsieur Albert Stalder, vice-président, met en vote l'élection d'Ariane Praz en qualité de présidente pour un nouveau mandat de quatre ans. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

François Bétrisey fête aujourd'hui ses 75 ans ainsi que ses 45 ans de participation en qualité de membre du comité de l'APeVAL. La présidente le remercie de son engagement pour la fonction publique.

## 9. Divers

Mme Marylène Volpi Fournier, présidente FMPEP, souhaite intervenir concernant le référendum lancé contre l'examen des tâches et structures de l'Etat (ETS1).

Afin de mieux cerner la problématique, l'Assemblée peut visionner un résumé de l'interview sur Canal 9 de Monsieur Patrick Fournier, député du district de Conthey. Il défend les économies envisagées et déclare que le personnel de l'Etat a encore trop d'avantages par rapport à l'économie privée.

La FMPEP a pris la décision de lancer un référendum contre ce train d'économies qui touchera dans le futur, avec la 2ème phase (ETS2), non seulement l'école mais l'ensemble des prestations du secteur public et paraétatique. Mme Volpi Fournier en appelle à la prise de conscience des risques encourus par la fonction publique, si les économies envisagées sont mises en pratique.

La présidente de l'APeVAL remercie Mme Volpi Fournier pour son intervention.

Notre présidente donne la parole à l'assemblée mais aucune question n'est formulée.

### ◇ CLÔTURE

Ariane Praz remercie les participants pour leur soutien. Un merci chaleureux est adressé aux membres du comité pour leur engagement et l'excellente ambiance qu'ils créent au sein de ce dernier.

Mme Praz clôt cette assemblée et souhaite à chacune et chacun une année de succès et de satisfaction tant au niveau privé que professionnel.

Sion, le 3 avril 2014

**Pour l'APeVAL**  
La secrétaire : C. Métrailler